



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

CH/AF

Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports

Procès-verbal de la réunion du 07 juillet 2011

ORDRE DU JOUR :

1. 6253 Débat d'orientation sur les différents types d'enseignants du système scolaire luxembourgeois
 - Rapporteur : Monsieur Claude Adam
 - Echange de vues avec M. Jos Bertemes, directeur du SCRIPT, et avec M. Camille Peping, chef de division de l'Institut de Formation continue du personnel enseignant des écoles et des lycées, au sujet de la formation continue des enseignants de l'enseignement fondamental

2. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, Mme Sylvie Andrich-Duval, M. André Bauler, M. Eugène Berger, M. Fernand Diederich, M. Emile Eicher, M. Ben Fayot, M. Claude Haagen, M. Fernand Kartheiser, M. Gilles Roth, M. Jean-Paul Schaaf, Mme Tessa Scholtes

Mme Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

M. Jos Bertemes et M. Camille Peping, Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Mme Christiane Huberty, Administration parlementaire

Excusé : M. Emile Eicher

*

Présidence : M. Ben Fayot, Président de la Commission

1. 6253 Débat d'orientation sur les différents types d'enseignants du système scolaire luxembourgeois

- **Présentation de la formation continue des enseignants de l'enseignement fondamental**

Les experts gouvernementaux présentent les principaux aspects de la formation continue des enseignants de l'enseignement fondamental telle qu'elle est actuellement organisée par l'Institut de Formation continue du personnel enseignant des écoles et des lycées (SCRIPT), avant de fournir un aperçu sur la situation dans les pays voisins. Ils concluent leur exposé en évoquant des perspectives d'avenir et quelques pistes de réflexion. A cet effet, il est renvoyé au document *PowerPoint* annexé au présent procès-verbal. Rappelons encore que lors de la réunion du 11 novembre 2011, la Commission avait procédé à un échange de vues sur la formation continue des enseignants en général (cf. procès-verbal afférent).

En dehors des informations fournies par la présentation annexée, il y a lieu de retenir notamment les données suivantes :

- La diapositive 3 représente l'évolution du nombre de formations et d'inscriptions à la fois au niveau de l'enseignement fondamental et de l'enseignement postprimaire. En général, ce nombre connaît une hausse permanente. Il ressort du schéma de la diapositive 4 que la part que représentent les inscriptions des enseignants de l'enseignement fondamental parmi le total des inscriptions a constamment augmenté au cours des dernières années scolaires.

Rappelons que le règlement grand-ducal du 23 mars 2009 fixant la tâche des instituteurs de l'enseignement fondamental prévoit que les instituteurs doivent suivre 8 heures de formation continue par an ou 24 heures sur 3 ans. Cette obligation de formation continue est liée à deux conditions : les formations à valider doivent se situer en dehors de la tâche normale des enseignants et elles doivent être choisies parmi les domaines prioritaires définis par le MENFP. La part de la formation continue suivie dans ces domaines représente en 2009-2010 80,8% du total des formations de l'enseignement fondamental, et elle est même passée à 86,9% en 2010-2011.

L'on constate également que la part des formations internes (*schulinterne Lehrer/-innen-Weiterbildung* ou SchiLW), organisées sur demande d'une école ou d'une équipe pédagogique, a constamment augmenté au cours des trois dernières années scolaires, si bien qu'en 2010-2011, elle représente 41,6% du total des formations au niveau de l'enseignement fondamental. En 2010-2011, 93,1% de ces formations internes relèvent des domaines prioritaires (cf. diapositive 5).

- Les domaines prioritaires sont énumérés à la diapositive 7. Il y a lieu de noter dans ce contexte que les deux derniers domaines s'adressent à chaque fois à un public spécifique. Ainsi, la gestion des établissements scolaires concerne les membres des comités d'école, tandis que le domaine consacré au travail socio-éducatif vise les éducateurs diplômés et gradués. Ces derniers ont d'ailleurs une obligation de formation continue de 40 heures par année.

Le tableau comparatif représenté à la diapositive 8 juxtapose les dix sous-domaines les plus fréquentés au cours des trois dernières années scolaires.

Il en résulte que la part du sous-domaine « Beobachten und Fördern – Evaluation » est passée de 11,77% du total en 2008-2009 à 17,60% en 2009-2010, pour redescendre à 11,99% en 2010-2011. Le pic de 2009-2010 s'explique par le fait que pendant cette année scolaire, de nombreuses écoles et équipes ont sollicité des formations internes relatives au travail avec un portfolio. Vu la complexité de ce sujet, il a été retenu que de telles formations

doivent avoir une durée minimale de trois journées, soit de 18 heures. Or, il s'est révélé en cours de route que certaines écoles ou équipes ne sont pas encore suffisamment préparées pour suivre avec profit ces formations. Par conséquent, à partir de l'année scolaire 2010-2011, de telles formations sont seulement dispensées aux écoles qui sont déjà assez avancées au niveau de la mise en œuvre des nouvelles approches et méthodes ou encore aux écoles dans lesquelles cet aspect fait partie intégrante du plan de réussite scolaire.

Le transfert des inscriptions qui en résultait en 2010-2011 s'est essentiellement orienté vers le sous-domaine « Organisation et qualité scolaire ». Bon nombre des formations offertes dans ce contexte sont consacrées au sujet des chartes scolaires ou à la construction d'une vision commune au sein d'une équipe ou d'une école, entre autres dans le cadre de l'élaboration des plans de réussite scolaire. Des documentations y relatives seront publiées à partir de l'automne 2011 sur le site Internet de l'Institut de Formation continue. Ainsi, les écoles qui le souhaitent y décriront brièvement leur situation de départ, leurs objectifs, la démarche mise en œuvre et les résultats obtenus au bout d'une année. Elles pourront également mettre des documents utiles à la disposition d'autres écoles qui travaillent sur des sujets analogues.

L'augmentation considérable de la part du sous-domaine « Langues » en 2010-2011 est essentiellement liée à une formation spécifique offerte pendant cette année par un formateur du Centre de logopédie qui dispose d'une décharge partielle à cet effet. Cette formation porte sur les compétences phonologiques et grammaticales des enfants (« Spracherwerb »).

La hausse des inscriptions dans le sous-domaine « Mathématique » en 2010-2011 tient aux formations proposées au sujet du nouveau manuel « Zahlenbuch » (cycles 2 et 3).

Si le sous-domaine « Unterricht planen und durchführen » représente une part importante des inscriptions en 2008-2009 et 2009-2010, cela s'explique par le fait que pendant ces années ont été organisées plusieurs conférences à ce sujet qui ont rassemblé un nombre considérable d'enseignants.

Notons encore qu'il existe une demande importante en vue de l'organisation de formations portant sur la problématique des troubles du comportement. Cette demande provient aussi bien de communautés scolaires que d'enseignants individuels.

- La diapositive 9 fournit un aperçu sur l'évolution des formes de formation au fil des dernières années.

En ce qui concerne les formations internes, il a été retenu qu'elles doivent désormais avoir un lien avec le plan de réussite scolaire de l'école concernée. De plus a été fixé un seuil minimum de 12 inscriptions.

Il s'est révélé qu'un accompagnement externe de 10 à 20 heures peut être très efficace en matière de développement de l'organisation et de l'enseignement.

Suite à l'expérience résultant des formations sur le travail avec un portfolio (cf. *supra*), les équipes ou les écoles sollicitées de formations sont désormais invitées à construire d'abord une base commune lors d'une journée préparatoire, avant d'aborder des sujets en relation avec l'enseignement même.

Pour ce qui est des attitudes des enseignants, il existe encore certains problèmes de motivation. Il est aussi frappant de constater que certains enseignants ou certaines écoles ne semblent guère conscients de la valeur du travail qu'ils ont déjà accompli, dans la mesure où ils sont réticents à présenter ce travail et à en faire profiter également leurs collègues.

Les formations séquentielles combinant présentation, construction, mise en pratique, échange et réflexion impliquent un accompagnement par un formateur sur une période plus longue. Pour ce qui est des formations portant sur l'enseignement même, il s'agit de veiller à bien ancrer une approche dans la pratique quotidienne avant d'aborder un autre sujet.

- Les diapositives 11 à 13 proposent un aperçu sur la situation dans les pays voisins en ce qui concerne la formation initiale, l'insertion professionnelle et la formation continue des enseignants de l'enseignement fondamental. Les données fournies sont issues d'*EuryBase* et se rapportent à l'année 2008-2009.

Notons que dans la Communauté française de Belgique, la formation continue obligatoire à raison de six demi-journées par an se fait à trois niveaux : au niveau national, à celui de l'école et à celui de l'enseignant même.

La situation aux Pays-Bas et en Finlande se distingue de celle des autres pays analysés (Belgique, France, Allemagne et Autriche), dans la mesure où le principe de l'autonomie des écoles y est plus accentué.

- Les diapositives 15 et 16 énumèrent quelques perspectives et pistes de réflexion.

Il serait par exemple opportun de développer une stratégie pour l'insertion professionnelle des nouveaux instituteurs, afin d'assurer une transition réussie de la formation initiale vers la pratique professionnelle. Il se trouve qu'à l'heure actuelle, la qualité de cet encadrement varie en fonction des équipes sur place.

S'y ajoutent des réflexions portant sur la mise en œuvre d'autres formes de formation continue. Une dernière problématique a trait à la valorisation et à la certification des formations plus longues. De premières avancées en vue d'aboutir à une attribution de points ECTS ont fait ressortir les difficultés d'une telle entreprise.

- **Echange de vues**

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les éléments suivants :

- Il est souligné que les données statistiques relatives aux inscriptions aux formations continues sont à analyser avec beaucoup de précaution, dans la mesure où elles englobent des formations de nature et de durée très variables. Il peut s'agir tant de conférences d'une ou de deux heures que de formations s'étendant sur 120 heures. Durant les trois à quatre dernières années ont été organisées quelque six à sept conférences par an. Celles-ci sont en partie fréquentées par un public assez particulier qui ne fait pas toujours preuve de la motivation nécessaire. D'un autre côté, les conférences constituent un bon moyen pour familiariser certains enseignants avec la pratique de la formation continue et pour atteindre un public qui autrement resterait complètement à l'écart.

La mise en œuvre de nouvelles formes de formation continue, notamment du « peer-learning » fondé sur les échanges entre enseignants, l'hospitalité et le réseautage, soulève la question des critères de validation de ces formations. Un groupe de travail *ad hoc* cherchera à élaborer à cet effet un premier cadre de référence.

- Il est précisé que les données statistiques présentées par les experts gouvernementaux se rapportent aux inscriptions aux formations. Quelque 20% des formations offertes au niveau national sont annulées au préalable, faute d'inscriptions suffisantes. En principe, pour les formations relevant du programme national, le seuil minimum est fixé à dix inscriptions.

Parmi les enseignants qui s'inscrivent pour une formation, l'on enregistre un taux de 5% d'absences non excusées et un taux de 5% d'absences excusées.

- En ce qui concerne l'accès aux formations, il n'est faite aucune différence entre les instituteurs brevetés et les chargés de cours. Pour chaque formation est précisé le public cible. D'autres personnes intéressées sont admises en fonction des places disponibles.

- Plusieurs intervenants font valoir que les enseignants devraient être disposés de par eux-mêmes à suivre des formations continues. Il serait souhaitable que cet exercice devienne peu à peu une sorte de réflexe et que les formations soient ressenties par les enseignants comme une aide dans leur pratique professionnelle et non comme un simple exercice obligatoire.

Les experts expliquent qu'au niveau des données statistiques, il n'est guère possible de dégager le taux d'enseignants qui suivent des formations continues par conviction et celui

des enseignants qui ne s'inscrivent que pour satisfaire à l'obligation prévue dans leur tâche. En tout état de cause, l'obligation de formation a indéniablement créé une certaine pression salubre.

- Les formations des écoles-pilotes sont comprises dans les données statistiques générales.

- Suite à des observations relatives à la qualité des formations offertes, il est précisé que les formateurs doivent répondre à des critères de qualité et qu'ils sont soumis à des évaluations. Dans cette optique, il est important que les participants fassent parvenir des feed-back à l'Institut de Formation continue pour que ce dernier puisse le cas échéant réagir.

La procédure de recrutement des formateurs est variable. Il existe un certain nombre de formateurs avec lesquels le MENFP coopère de longue date. Pour certains sujets, il est procédé à un recrutement ciblé, via les contacts du MENFP. Il existe aussi des formateurs qui offrent eux-mêmes leurs services. Enfin, il arrive que des écoles proposent un formateur déterminé.

Il est inévitable que les formations ne soient pas toutes des réussites. Un tel échec peut tenir à diverses causes.

- Quant aux éducateurs diplômés et gradués, ils se voient proposer des formations prioritaires supplémentaires qui portent spécifiquement sur leurs domaines d'activités. Ils peuvent toutefois également participer aux autres formations. De fait, la plus grande partie des formations s'adressent à un public mixte, c'est-à-dire aussi bien aux enseignants qu'aux éducateurs, dans la mesure où la collaboration entre ces acteurs est souhaitée dans tous les domaines qui s'y prêtent.

Les formations sont aussi ouvertes aux parents et à des personnes externes, dans la limite des places disponibles.

2. Divers

- Etant donné qu'une séance publique de la Chambre des Députés est prévue pour la matinée du 14 juillet 2011, la prochaine réunion de la Commission aura lieu le **mercredi 13 juillet 2011, à 9 heures**. Elle sera consacrée à l'examen du document européen suivant :

COM(2011) 367

LIVRE VERT

Moderniser la directive sur les qualifications professionnelles.

A la même occasion, la Commission prendra une décision quant à la suite à réserver aux motions figurant à son rôle des affaires (cf. lettre de M. le Président de la Chambre des Députés du 5 juillet 2011).

- Il est d'ores et déjà retenu qu'après les vacances d'été, la Commission reprendra ses travaux le **jeudi 15 septembre 2011, à 10.30 heures**. A ce moment pourront d'ailleurs être mis au point les derniers détails concernant la visite de travail de la Commission auprès de l'OCDE qui aura lieu le vendredi 16 septembre 2011.

- Mme la Ministre informe qu'elle déposera prochainement un **projet de loi concernant la répartition des frais de personnel de l'enseignement fondamental entre l'Etat et les communes**. Il serait opportun que ce projet puisse être évacué avant la fin de l'année civile.

Luxembourg, le 11 juillet 2011

La Secrétaire,
Christiane Huberty

Le Président,
Ben Fayot

Annexe :

Présentation *PowerPoint* au sujet de la formation continue des enseignants de l'enseignement fondamental



Commission de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports

Réunion du jeudi 7 juillet 2011

Echange de vues au sujet de la formation
continue des enseignants de l'enseignement
fondamental

www.formation-continue.lu



Formation continue des enseignants de l'enseignement fondamental

1. Données statistiques

2. Priorités

3. Evolution des formes de formation

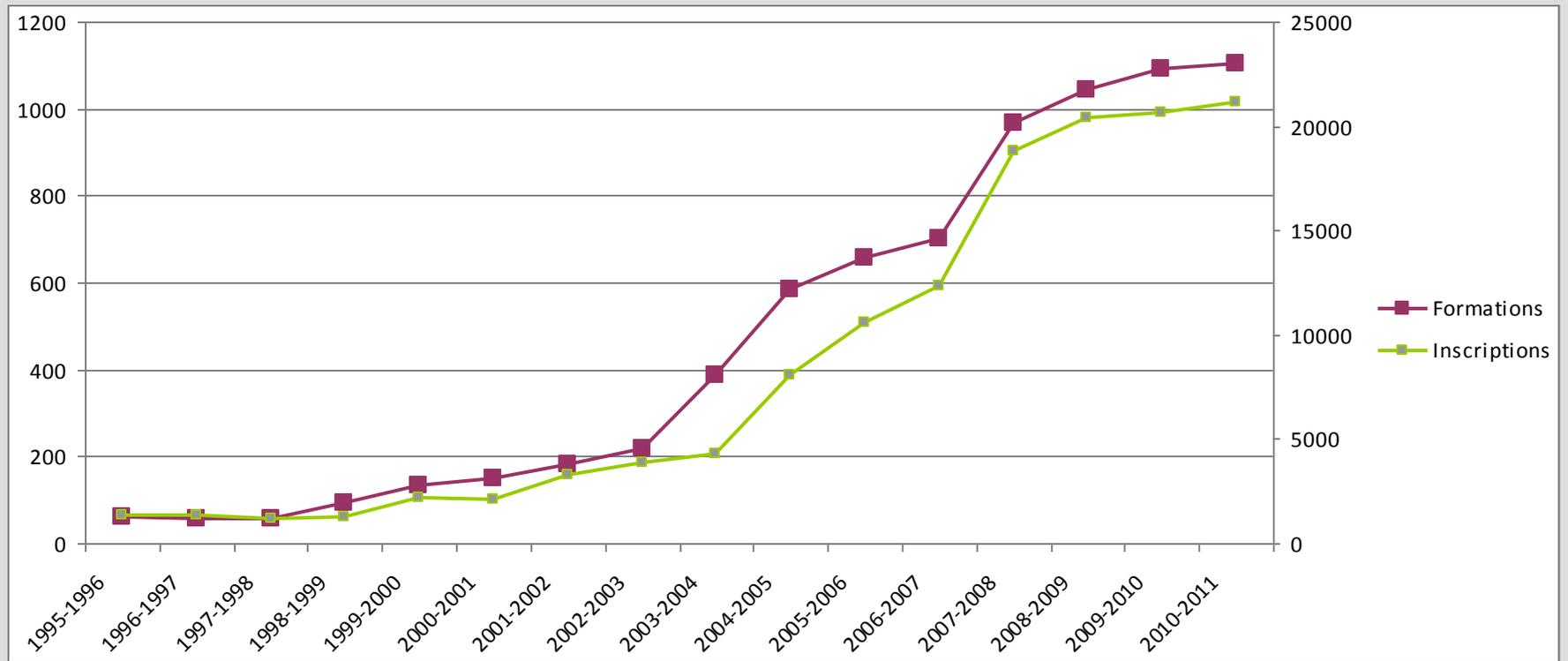
4. Situation dans les pays voisins

5. Perspectives et pistes de réflexion



1. Données statistiques

Evolution du nombre de formations et d'inscriptions



En 2010-2011 : 1 104 formations avec 21 145 inscriptions



1. Données statistiques

année scolaire	2008 - 2009		2009 - 2010		2010 - 2011
total des inscriptions	18 907	+ 9,2 %	20 646	+ 2,4 %	21 145
dont EF	8 149	+ 33,5 %	10 875	+ 6,6 %	11 594
dont prioritaires	/		8 783 (80,8 %)	+ 14,7 %	10 071 (86,9 %)

(2010-2011: données du 4 juillet 2011)



1. Données statistiques

année scolaire	2008 - 2009		2009 - 2010		2010 - 2011
EF	8 149	+ 33,5 %	10 875	+ 6,6 %	11 594
SchiLW EF	2 399 (29,4 %)	+ 54,6 %	3 709 (34,1 %)	+ 30,0 %	4 821 (41,6 %)
prioritaires SchiLW	/		3 251 (87,6 %)	+ 38,1 %	4 490 (93,1 %)

(SchiLW = Schulinterne Lehrer/-innen- Weiterbildung)



Formation continue des enseignants de l'enseignement fondamental

1. Données statistiques

2. Priorités

3. Evolution des formes de formation

4. Situation dans les pays voisins

5. Perspectives et pistes de réflexion



2. Priorités

Cadre : Obligation de formation : 8 h/an ou 24h/3 ans

Priorités

- l'apprentissage
- l'approche par compétences
- le travail en équipe et la communication
- le développement de la qualité
- la gestion des établissements scolaires (membres des comités d'école)
- le travail socio-éducatif (éducateurs/-trices dipl. et grad.)



2. Priorités

“Top ten” des sous-domaines 2010-2011

Sous-domaine	% 2008	% 2009	% 2010
Beobachten und Fördern - Evaluation	11,77	17,60	11,99
Langues	1,84	3,21	10,15
Organisation et qualité scolaire	2,06	6,02	9,69
Mathématique	2,18	4,50	8,96
Unterricht planen und durchführen	12,29	15,24	8,13
Compétences sociales - Troubles du comportement	5,10	3,82	5,87
Sport - Promotion du mouvement	4,81	3,98	5,12
Alphabétisation - Promotion de la lecture et de l'écriture	9,13	4,89	4,19
Apprentissage et motivation	6,50	1,73	3,66
Troubles d'apprentissage	1,88	2,26	3,52



Formation continue des enseignants de l'enseignement fondamental

1. Données statistiques
2. Priorités
3. Evolution des formes de formation
4. Situation dans les pays voisins
5. Perspectives et pistes de réflexion



3. Evolution des formes de formation

- formations en interne en relation avec le PRS de l'école
- accompagnement externe favorisant un développement de l'organisation et de l'enseignement
- démarche structurée : construction d'une vision commune → concertation et travail en équipes → développement de l'enseignement
- évolution des attitudes après la mise en place du cadre et des outils de la réforme
- formations séquentielles combinant présentation, construction, mise en pratique, échange et réflexion



Formation continue des enseignants de l'enseignement fondamental

1. Données statistiques
2. Priorités
3. Evolution des formes de formation
4. Situation dans les pays voisins
5. Perspectives et pistes de réflexion



4. Situation dans les pays voisins

	BEL-fr	BEL-de	BEL-fl
Formation initiale	Bachelor (stages de terrain)	Bachelor (stages de terrain)	Bachelor (180 ECTS)
Insertion professionnelle	NON	NON	1 année tuteur
Formation continue	Obligatoire 6 demi-journées par an Planification par école/directeur	Obligatoire Planification par école/directeur	Obligatoire Planification par inspecteur



4. Situation dans les pays voisins

	France	Allemagne	Autriche
Formation initiale	Master ou 5 années d'études post-secondaires (stages de terrain) IUFM → universités	Cours de 7 semestres → 1. Staatsprüfung Transition vers Bachelor sur 3 ans	Bachelor 3ans – 180 ECTS
Insertion professionnelle	NON	<i>12-18 mois Vorbereitungsdienst</i>	1 année tuteur
Formation continue	Pas obligatoire crédit de 36 semaines pour formation continue sur intégralité de carrière	Variable / Land	Pas obligatoire sauf dans le cadre de projets spécifiques



4. Situation dans les pays voisins

	Pays-Bas	Finlande
Formation initiale	Bachelor 4 ans – 240 ECTS (stage de terrain)	Master (stage de terrain)
Insertion professionnelle	Responsabilité de l'école	Responsabilité de l'école
Formation continue	Responsabilité de l'école	pas de contrainte quantitative, mais élément de la job-description



Formation continue des enseignants de l'enseignement fondamental

1. Données statistiques
2. Priorités
3. Evolution des formes de formation
4. Situation dans les pays voisins
5. Perspectives et pistes de réflexion



5. Perspectives et pistes de réflexion

- Stratégie pour une insertion professionnelle
 - encadrement en début de carrière par parrain
 - cohérence de la démarche d'encadrement
 - conséquence sur tâche ??
- Autre formes de formation continue
 - Peer-Learning
 - école - école (réseautage)
 - enseignant - enseignant (hospitation)



5. Perspectives et pistes de réflexion

- Autres formes de formation continue
 - réseautage international entre écoles
 - échange de bonnes pratiques
 - formations communes
- Coopération avec universités pour attribution points ECTS
 - surtout pour formations « longues »
 - problème de l'immatriculation
 - premières expériences difficiles